



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E57871

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/08/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC MONTBELIARD 2000 B 131

Siret : 432 584 639 00020

Code NACE : 4778B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

SWISSLIFE AB 011224924

Assurance Responsabilité Civile :

SWISSLIFE AB 011224923

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : C.F.C. COMBUSTIBLES COURVOISIER

RUE DE L ALLAN  
ZA  
25600 VIEUX CHARMONT

Téléphone : 03 81 31 29 55

Portable : 06 49 99 12 64

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@fioul-courvoisier.fr

Responsabilité légale :

COURVOISIER PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/11/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	06/07/2022
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	16/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	En révision

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/11/2023
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	28/03/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	04/10/2023

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON  
ESPACE VALENTIN EST  
VALPARC  
10, RUE DE FRANCHE COMTE  
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.